



AVANTAGES

- Sans action néfaste sur l'environnement.
- Permet aux utilisateurs d'être en conformité avec la LOI n°2006-11 du 05 janvier 2006 qui interdit l'utilisation, dans les zones naturelles, d'un lubrifiant substituable par un lubrifiant biodégradable.
- Mouille, pénètre, nettoie et lubrifie en une opération.
- Permet les « dégrippages » très difficiles sans déformer les filetages.
- Pouvoir hydrofugeant. Action rapide.
- Formulé à partir de matières premières végétales. Ne contient pas de silicone.



DEFINITION

Dérippant biodégradable et alimentaire super pénétrant, réducteur de rouille, possédant une action rapide.

Action lubrifiante durable.

MODE D'EMPLOI

Déposer abondamment sur les parties bloquées. Attendre que le produit s'insinue entre les surfaces. Débloquent. Si nécessaire renouveler l'opération.

CARACTERISTIQUES

Aspect : liquide limpide
Odeur : légère
Point éclair : > 150°C

DOMAINE D'APPLICATION

Particulièrement adapté pour le déblocage des ensembles grippés : boulons, écrous, vis, goujons, arbres, filets, tiges de vannes, poulies et tout montage nécessitant l'utilisation d'un dérippant biodégradable. Pour les démontages difficiles dans des endroits où la protection de l'environnement est indispensable : forêts, cours d'eau, lacs, mers, jardins, rails de chemin de fer, ...

Parfaitement hydrophobe, il permet une protection efficace et durable dans toutes les conditions de variations hygrométriques auxquelles sont soumis les organes traités.

EMBALLAGE

Fût 200 l	Réf. 2817 U2	x1
Aérosol 650 ml	Réf. 4817 A4	x12



FT817 / Indice 11 – 26/01/2018

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou consécutifs quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.